



*Au service  
des peuples  
et des nations*

## Termes de référence

### Pour les services d'un Prestataire individuel (IC)

1. Information générale	
<b>Intitulé de la mission</b>	Expert(e) national(e) pour l'élaboration du document de projet pour l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention et Lutte contre la Corruption en Algérie»
<b>Lieu d'affectation</b>	Alger, Algérie
<b>Date prévue de début</b>	Dès que possible
<b>Réf. Du dossier</b>	IC/XX/2021
2. Contexte	
<p>En Algérie, la lutte contre la corruption est une question prioritaire des pouvoirs publics, de nombreuses réformes institutionnelles et juridiques ont été engagées dans le but de renforcer les fondements de l'Etat de droit et à asseoir les principes de la bonne gouvernance à travers la consécration des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de transparence dans la vie publique.</p> <p>L'Algérie est l'un des premiers pays à avoir ratifié la Convention des Nations Unies Contre la Corruption ; en effet la convention a été ratifiée le 25 Août 2004, puis traduite concrètement dans la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption qui a prévu la création de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC).</p> <p>Ainsi la principale mission de l'Organe est définie dans l'article 203 de la Constitution qui stipule que l'Organe est chargé « de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics »</p> <p>La lutte contre la corruption représente un impératif dans la voie de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » dans la mesure où l'amélioration de la gestion des ressources nationales contribuera à accélérer leur</p>	

réalisation. A contrario, chaque ponction sur l'effort consacré au développement nous éloigne davantage d'une telle perspective. Lutter contre la corruption est donc, une condition préalable à l'instauration d'une bonne gouvernance et au renforcement de la confiance des citoyens dans l'action des gouvernants. Elle implique nécessairement la promotion des principes d'équité, de participation, de transparence, d'intégrité et de redevabilité. Ces paramètres constituent en effet les fondements de la Gouvernance Démocratique, dans la mesure où ils permettent à l'État, au secteur privé et à la société civile de conjuguer leurs efforts pour définir et mettre en œuvre des objectifs et stratégies clairs de prévention et de lutte contre la corruption.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), par son expertise technique et expérience avérée en la matière, a apporté son appui à l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC) dans l'élaboration de l'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, à travers une approche globale qui s'inscrit dans les dynamiques de changements dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Au vu des spécificités du contexte national, des enseignements tirés du diagnostic effectué sur la réalité de la corruption en Algérie et des consultations organisées par l'ONPLC (réunions, conférences, séminaires,...) auxquelles ont pris part de nombreux acteurs nationaux de divers secteurs ainsi que des expert internationaux et des organisations internationales (PNUD, Banque Mondiale, OCDE, Banque Africaine de Développement, Réforme Pénale Internationale, etc.) ont permis de formuler les buts cardinaux et les objectifs stratégiques les plus appropriés au contexte national. A ce titre, à travers cette action, le projet de la stratégie vise à atteindre cinq (05) buts cardinaux, desquels découlent un groupe de dix-sept (17) objectifs stratégiques, déclinés en soixante-trois (63) lignes de mesures.

Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec l'Organe National de Prévention et Lutte contre la Corruption (ONPLC), vise l'appui technique à l'implémentation de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la corruption 2021 – 2025, dans le cadre de la signature d'un Document de Projet global qui vise l'instauration de la transparence et la redevabilité dans la gestion des institutions publiques, et ce à travers la mise en place des systèmes de gouvernance plus efficaces plus inclusifs et plus responsables.

### **3. Objet de la mission**

Le but de la mission est la formulation d'un document de projet répondant à la nécessité d'atteindre efficacement les objectifs assignés, et démontrer leurs contributions aux attentes nationales connexes ; à travers un plan de travail concerté, des dispositions de gestion et des plans de suivi et d'évaluation. Le document de projet doit également prendre en compte les principes du développement tels que décrits dans le Plan stratégique du PNUD.

#### **Description des tâches**

Dans le cadre de sa mission, le/la Consultant(e) devra effectuer les tâches et les fonctions suivantes :

- Examiner les références spécifiques et les informations qui serviront de base pour la formulation du projet. Entre autres documents pertinents : Les différents documents de

projet dans la thématique de la transparence, redevabilité et lutte contre la corruption ;  
 Les lignes directrices du PNUD pour la préparation d'un document de projet ;  
 Les différentes notes conceptuelles et propositions de projet déjà élaborées ; et tout autre document jugé pertinent.

- Organiser une série de séances de consultation avec le partenaire national et les différentes parties prenantes pertinentes, pour la collecte de données, l'analyse des besoins et le suivi des recommandations ;
  - Maintenir les communications avec l'équipe du PNUD Algérie, es autres parties prenantes en Algérie, en posant des questions spécifiques qui permettront de réduire les lacunes dans l'information et le développement de la logique de projet.
  - Dans le but de compléter soigneusement un document de projet éligible dans le bon modèle d'activités habilitantes, l'obtention des informations suivantes est nécessaire :
    - Faire une **analyse générale** des questions liées à la prévention et la lutte contre la corruption en Algérie, et de son impact sur le développement ( social, politique et économique), apporter des données actualisées et pertinentes de la situation actuelle, qui aideront à appuyer la problématique de développement visée par le projet.
    - **Développer** d'une manière collaborative et participative **la théorie du changement** du projet en élaborant l'approche stratégique préconisée et les actions qui seront entreprises par le PNUD et les partenaires pour traiter la problématique du Development visée par le projet.
    - Définir le **cadre des résultats** du projet dans le but de soutenir la planification, la gestion et le suivi des activités de développement :
- ✓ Indiquer les **changements escomptés** en matière de développement les mettre en évidence dans le cadre de résultats et en faire l'objet d'un suivi périodique par le projet.
  - ✓ Définir les **ressources nécessaires** pour l'obtention des résultats escomptés
  - ✓ Indiquer les **partenaires clés** en décrivant comment le projet devrait collaborer en vue de l'obtention des résultats ;
  - ✓ **Gestion des risques** Indiquer les risques clés susceptibles de menacer l'obtention des résultats au moyen de la stratégie sélectionnée et les hypothèses dont dépend l'obtention des résultats du projet.
  - ✓ Identifier **les parties prenantes** clés et décrire la stratégie visant à garantir leur implication tout au long du projet, en précisant notamment **les acteurs-clés** impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie, leurs rôles et leurs avantages comparatifs,
  - ✓ Clarifier les éléments de résultats précis à surveiller : produits, indicateurs, bases de référence et objectifs clairs ;
  - ✓ Mettre en place un mécanisme de **suivi et évaluation** des résultats pour recueillir des preuves de suivi afin de s'assurer que les résultats pré-identifiés sont produits comme prévu et efficacement, et que les activités sont mises en œuvre en fonction des cibles dans le cadre de résultats ;
  - ✓ Proposer un plan de travail pluriannuel avec les produits escomptés, les activités et une proposition de budget.

### Description des responsabilités

- **Responsabilité.** Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester.
- **Intégrité.** Le/La consultant (e) se devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les Termes de Références, afin d'obtenir une analyse plus complète du programme.
- **Indépendance.** Le/La consultant (e) doit veiller à rester indépendant vis-à-vis du programme examiné, et il ne devra pas être associé à sa gestion ou à quelque élément de celle-ci.
- **Incidents.** Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés au mandataire de la mission. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par les présents termes de référence.
- **Validation de l'information.** Le/La consultant (e) se doit de garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation du document de projet et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- **Propriété intellectuelle.** En utilisant les différentes sources d'information, Le/La consultant (e) se doit de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des parties examinées.

Le délai d'exécution de la mission et **de 20 Jours**.

Langue de rédaction : **Français**

Le prestataire travaillera sous la direction et la supervision du Chargé de Programme responsable du projet. Le Chargé de Programme sera le point focal et s'occupera de tous les arrangements pratiques liés à la mission.

#### 4. Produits attendus (livrables)

Le/La consultant (e) est chargé (e) de soumettre les livrables suivants

Produits attendus	Date \ durée de livraison	% Paiement
Plan de travail et méthodologie validée (comprenant le planning des rencontre avec le partenaire et les différentes étapes de rédaction)	Le 15 Mars 2021	15%

<b>Rapport des consultations avec les différentes parties prenantes</b>	Le 31 Mars 2021	25%
<b>Document de projet préliminaire ( draft 0)</b>	Le 15 Avril 2021	15%
<b>Document de projet intermédiaire ( Draft 1) : Avec prise en charge des commentaires des partenaires clés</b>	Le 30 Avril 2021	25%
<b>Document de projet final validé</b>	Le 10 Mai 2021	20%
<b>Total</b>		<b>100%</b>

#### 5. Compétences et qualifications requises

- **Formation** : Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (doctorat, maîtrise, ou équivalent) en droit, sciences sociales, sciences économiques ou discipline similaire.
- **Expérience professionnelle** :
  - Expertise avérée (5 ans) dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.
  - Excellente connaissance des problématiques relatives à l'intégrité, les politiques publiques et la lutte contre la corruption ;
  - Très bonne expérience dans la mise en place des projets de développement.
- Compétences et aptitudes** :
  - Excellente connaissance du contexte national et du cadre légal de la prévention et lutte contre la corruption
  - Excellentes compétences en communication écrite, avec une capacité d'analyse et une capacité de synthétiser les données et conclusions pertinentes, recueillies pour la préparation de l'analyse de la qualité de la proposition de projet.
  - Excellentes aptitudes à la coordination et une collaboration avec les collègues orientée sur les résultats.
  - Favoriser la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD.
  - Etablir des relations solides avec les vis à vis, se concentrer sur l'impact et le résultat et répondre positivement aux commentaires.
- **Langues requises** : Une excellente maîtrise **du français et de la langue arabe.**

#### 6. Documents constitutifs de l'offre

Les offres doivent inclure :

**a) Une offre technique** comprenant :

- CV/ou P11 dûment rempli et signé, indiquant au moins trois personnes de référence.
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé
- Un calendrier pour exécution de la mission

**b) Une offre financière :**

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) incluant tout autre frais liés à la mission (frais de voyage, visa, accommodation, impression, communication...etc.) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission. Elle doit être exprimée en Dinar Algérien

## 7. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

### 2. Analyse cumulative

*En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :*

- a) *Efficace/conforme/acceptable, et*
- b) *Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

*\* Poids des critères techniques ; 70*

*\* Poids des critères financiers ; 30*

*Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de XXX points seront pris en compte pour l'évaluation financière*

<b>Critère</b>	<b>Notation (max 70 points)</b>
Diplôme universitaire supérieur (master ou doctorat) en droit, sciences sociales, sciences économiques ou discipline similaire. Licence-----0 point Master-----8 points Doctorat-----10 points	<i>Note maximale 10 Points</i>

<p>Note méthodologique relative au contenu et l'approche à adopter pour l'exécution de la mission selon ses TDR.</p> <p>Présentation-----3 points  Compréhension du contexte ....3 points  Planification-----3 points  Cohérence -----3 points  Pertinence-----3 points</p>	<p><i>Note maximale 15 Points</i></p>	
<p>Expérience avérée (5 ans) dans le domaine de la gouvernance et de la lutte et la prévention de la corruption.(<b>Note max 15 points</b>)</p> <p>Moins de 05 ans -----0 point  Entre 05 et 10 ans-----12 points  Plus de 10 ans-----15 points</p> <p>Une Excellente connaissance des problématiques relatives à l'intégrité, les politiques publiques et la lutte contre la corruption ; particulièrement du contexte Algérien, justifiée par au moins une expérience pertinente (<b>Note max. 10 points</b>)</p> <p>1 expérience -----5 points  2 expériences -----08 points  3 expériences et plus -----10 points</p> <p>Une expérience avérée dans l'analyse, la synthèse des données et la préparation de rapports (<b>Note max. 10 points</b>)</p> <p>1 expérience -----3 point  2 expériences -----5 points  3 expériences et plus -----10 points</p> <p>Une expérience avérée dans la rédaction de documents de projet/programme de développement et une bonne connaissance des principes de la théorie de changement (<b>Note max. 5 points</b>)</p> <p>1 expérience -----1 point  2 expériences -----3 points  3 expériences et plus -----5 points</p>	<p><i><u>Note maximale 45 points</u></i></p>	

<p>Une expérience préalable dans le domaine de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance du travail des Nations Unies serait un avantage. <b>(Note max. 5 points)</b></p> <p>1 expérience -----2 point  2 expériences -----3 points  3 expériences et plus -----5 points</p>		
--	--	--

## **Annexe**

**Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Annexe 2- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.**

**Annexe 3 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)**

**Annexe 4 – Formulaire offre financière**

**Annexe 5 - Formulaire F11**